

A Vos de Kissenge: d'ores 531.

De M. d'Arton. N. de
Sept. 1694.

Monsieur.

J'y a de la confusion dans les titres que nous l'honn
leur, et me semble que c'est à moy de vous prouver
comme je fai s'iriter. Mais du ne recepvoir pas ce que
je vous envoi en contraindage de la faveur dont il
vous a plu me faire gratifier par v. t. h. de mon
le M. d'Arton. (C'est chose de la quelle (C'est que
p. d. faire. Apres beaucoup d'usage) je fai tant d'honneur
avec l'idée de considération tant de la main qui m'a donné, que
de celle qui m'a a voulu majorer l'offre, que
je ne scauroy porter. D'un egal la valeur de rien
qui s'prise partie du mon ^{je ne s'prise} detourner; Laquelle donc

Après tout ce qu'on
p. que
fait pour la justice de mon
d'impatience de ce que
rien pour l'Etat me promet
commander.

Je vous offre toute faibles et autres ~~faibles~~
qui s'prises ~~faibles~~ adroit profiter d'un bien,
quelque issue que prendent les sollicitations que
vous avez aggraver de me commander, que j'auray
de la résolution que je deurai de tant de
contraindre, dont vous avez écrit en son oblige

Monsieur. p.

Monsieur: Je vous s'it plus tard que
je n'avois écrit, a cause d'un titre que j'ai
de l'usage faire en M. d'Arton a la Haye.
D'un m'inter avant d'être d'illust. j'ay trouvé
M. Jacquet un p. d. Willij.

Handwritten notes at the top of the page, including the number "29" and some illegible scribbles.

Main body of handwritten text in cursive script, consisting of several lines of dense handwriting.

A large, stylized signature or flourish in the lower middle section of the page.

Additional handwritten text or notes located below the signature.